

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CD879

présenté par

Mme Boyer, M. Giraud, Mme Morel, M. Valence, M. Perrot, Mme Brulebois et M. Lovisolo

ARTICLE 11 DECIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.